

MAIRIE DE FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLÉVILLE
Tél. 03.83.26.35.25 – Fax 03.83.26.13.84
www.fleville.fr

Fléville-devant-Nancy, le 3 avril 2026

Cher(e)s Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal, qui se tiendra :

Mercredi 8 Avril 2026 à 18h00
Salle du Conseil Municipal
Hôtel de Ville

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2026.

DÉCISION DU MAIRE

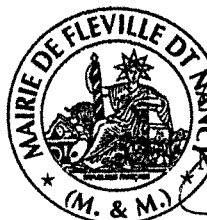
N°3-2026 : Dégât des eaux vestiaires stade de foot : encaissement d'un chèque de remboursement GROUPAMA (1 609.92 €)

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Détermination du nombre de membres du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) et élection
- 2/ Détermination du nombre de membres siégeant dans les commissions communales et élection
- 3/ Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 4/ Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
- 5/ Fixation des indemnités de fonction des élus
- 6/ Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 7/ Détermination des ratios de promotion pour les avancements de grade de l'année 2026
- 8/ Désignation du correspondant défense
- 9/ Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant à l'association des Communes forestières de Meurthe-et-Moselle
- 10/ Désignation des délégués locaux au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales)
- 11/ Désignation des représentants du conseil municipal au Comité de Jumelage

Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, cher(e)s Collègues, à l'assurance de mes salutations distinguées.

 **Maire BOULANGER,**
Maire de Fléville-devant-Nancy